



« RESSOURCES EN EAU »

Fiche d'inscription 2017/2018

Date limite de réception des inscriptions :

VENDREDI 30 JUIN 2017

ATTENTION : Prière de remplir une fiche par classe



ECOLE :

.....

Nom du Directeur/Directrice :

Adresse :

Commune :

Tél : Fax :

Adresse mail :

Nom de l'enseignant :

Téléphone et/ou mail de l'enseignant :

Classe de : Nombre d'élèves :

∞ **Projet proposé : merci de : cocher la(les) case(s) correspondant au(x) thème(s) retenu(s) et préciser le nombre de demi-journées souhaitées.**

Cocher la case	Numéro de l'animation	Titre de l'animation	Association partenaire	Nombre de demi-journées
	1	Le Garon, c'est la pêche	F.R.P.P.M.A.	
	2	Jules et la libellule	ARTHROPOLOGIA	
	3	La faune des zones humides	L.P.O.	
	4	Les oiseaux de nos cours d'eau	L.P.O.	
	5	Flore et légendes du Garon	M.N.L.E.	
	6	L'eau dans le paysage	NATURAMA	
	7	Ave, jeune publicus !	M.N.L.E.	
	8	La rivière, chemin de vie	FRAPNA	
	9	Le Garon et les hommes	FRAPNA	
	10	L'eau et l'agriculture	NATURAMA	
	11	Faune aquatique et pollution	F.R.P.P.M.A.	
	12	Un potager pour les petites bêtes	ARTHROPOLOGIA	
	13	Enquête chez un jardinier	NATURAMA	
	14	Les détectives de l'eau	M.N.L.E.	

J'AI BIEN NOTÉ :

que les interventions du programme « Ressources en eau » sont financées par le SMAGGA (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon), l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

que j'ai la possibilité de **composer le projet pédagogique** comme je le souhaite et avec **plusieurs associations** selon les conditions suivantes :

- minimum 3 demi-journées,
- dont une sur le terrain (si besoin, l'autocar est à la charge de l'école).

mon engagement à respecter le calendrier des animations définies avec les associations. Si une animation devait être annulée, je m'engage à la reporter avant la fin de l'année scolaire en cours.

que la (ou les) demi-journée(s) sur le terrain doivent avoir lieu **sur le territoire du bassin versant du Garon** (sauf dérogation exceptionnelle accordée par le SMAGGA).

l'obligation de remplir et renvoyer au SMAGGA la **fiche d'évaluation*** des animations afin que l'association puisse être payée et que je puisse à nouveau inscrire ma classe l'an prochain.

qu'à l'issue de ces demi-journées, la classe fera parvenir (dans le mois qui suit) un travail "**bilan des connaissances acquises**" sous la forme de son choix (photo, vidéo, maquette, rédaction, montage...) qui pourra être utilisé par le SMAGGA (site internet, journal, manifestation, exposition...).

que les candidatures seront évaluées et retenues à partir du **dossier unique de projet d'action partenariale en éducation au développement durable de la Direction Académique du Rhône***. Ce document devra impérativement être envoyé à l'Inspecteur de l'Education Nationale de votre circonscription **avant le 30 juin 2017, avec copie au SMAGGA.**

* Ces documents sont disponibles sur le site internet du SMAGGA (www.contratderivieredugaron.fr) à la rubrique éducation.

Date :

Signature :

Document à retourner au : SMAGGA
Maison Intercommunale de l'Environnement
262, rue Barthélemy Thimonnier 69530 Brignais
Tél : 04 72 31 90 81 – Fax : 04 72 31 90 70
Mail : smagga@smagga-syseg.com
Site internet : www.contratderivieredugaron.fr